

**Conseil économique et social**Distr. générale
28 février 2018Français
Original : anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions relatives à la gestion : modifications de programme pour la période biennale 2018-2019**Modifications de programme pour la période biennale 2018-2019****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document contient les modifications de programme proposées pour la période biennale 2018-2019 (A/72/6 (Sect. 19)), qui appellent une décision de la part de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

Ces propositions de modifications ont pour objet principal de prendre en compte les nouveaux mandats adoptés après l'approbation par la Commission du programme de travail pour 2018-2019.

La Commission notera que les modifications proposées contribueront à la réalisation des résultats escomptés et n'ont aucune incidence sur le budget-programme ordinaire.

La Commission est invitée à examiner ces modifications pour adoption et insertion dans le programme de travail pour 2018-2019.

* ESCAP/74/L.1/Rev.1.

Propositions de modifications à apporter au programme pour la période biennale 2018-2019

<i>Produit inscrit au programme de travail pour la période biennale 2018-2019</i>	<i>Modification proposée</i>	<i>Justification</i>
Sous-programme 2. Commerce, investissement et innovation		
Réalisations escomptées du secrétariat :		
a) Renforcement des politiques nationales fondées sur les faits en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises, de science, de technologie et d'innovation au service du développement durable		
Documentation technique :		
Publication périodique du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, intitulée <i>Value Added Technology Information Service</i> (1 en 2018 et en 2019) (2)	<i>Suppression</i>	Le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, à sa treizième session, tenue à Manille du 28 au 30 novembre 2017, a recommandé que le Centre cesse ses publications périodiques sur la biotechnologie et les énergies nouvelles et renouvelables à compter de janvier 2018 ¹ .
Réalisations escomptées du secrétariat :		
c) Renforcement de l'action régionale en faveur du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable		
Assistance aux organes intergouvernementaux et/ou aux représentants/rapporteurs des Nations Unies en vertu de leur mandat :		
Conseil consultatif des entreprises de la CESAP et Réseau des entreprises durables de la CESAP (y compris ses équipes spéciales) (2)	<i>Modification en</i> Réseau des entreprises durables de la CESAP (y compris ses équipes spéciales) (2)	La décision a été prise à la réunion du Conseil consultatif des entreprises de la CESAP d'octobre 2017 de fondre ce dernier dans le Conseil exécutif du Réseau des entreprises durables de la CESAP. Par conséquent, à compter de 2018, seul reste le Réseau des entreprises durables de la CESAP.

Sous-programme 4. Environnement et développement

Réalisations escomptées du secrétariat :

a) Amélioration des politiques, stratégies et cadres fondés sur les faits intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique femmes-hommes, au niveau national et dans les zones urbaines et rurales

¹ Voir ESCAP/74/7.

<i>Produit inscrit au programme de travail pour la période biennale 2018-2019</i>	<i>Modification proposée</i>	<i>Justification</i>
Forum Asie-Pacifique pour le développement durable :		
Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (2018, 2019) (6)	<i>Modification en</i> Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (2018, 2019) (12)	Dans sa résolution 73/1, la Commission a décidé d'inclure le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable dans l'appareil subsidiaire de la Commission. Elle a aussi décidé de réunir annuellement le Forum en tant qu'instance intergouvernementale inclusive en prévision du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, d'où la quantité du produit portée à 12.
Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction et gestion des risques de catastrophe		
Réalisations escomptées du secrétariat :		
a) Renforcement des mécanismes régionaux pour faire face efficacement aux difficultés et aux possibilités communes en matière de technologies de l'information et de la communication, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe aux fins d'un développement résilient et durable		
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports y afférents :		
	<i>Ajout</i> Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique : séances plénières (2018) (BO) (2)	Dans sa résolution 69/11, la Commission a approuvé le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017), dans laquelle elle a recommandé d'organiser en 2015 une conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au service de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe et du développement durable en Asie et dans le Pacifique afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action. Il est proposé de tenir la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique en octobre 2018 compte tenu de la recommandation du Comité consultatif

<i>Produit inscrit au programme de travail pour la période biennale 2018-2019</i>	<i>Modification proposée</i>	<i>Justification</i>
	<i>Ajout</i> Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique : Documentation à l'intention des organes délibérants : Rapport de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (2018) (BO) (1)	<p>intergouvernemental du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique en faveur de l'adoption du Plan d'action Asie-Pacifique sur les applications des techniques spatiales (2018-2030) au niveau ministériel en 2018.</p> <p>Les questions traitées par la troisième Conférence ministérielle se situeront dans la perspective de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et incluront les applications des techniques spatiales au service de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe.</p> <p>Voir ci-dessus</p>

<i>Produit inscrit au programme de travail pour la période biennale 2018-2019</i>	<i>Modification proposée</i>	<i>Justification</i>
	<p><i>Ajout</i></p> <p>Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique :</p> <p>Documentation à l'intention des organes délibérants :</p> <p>Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017) (2018) (BO) (1)</p>	Voir ci-dessus
	<p><i>Ajout</i></p> <p>Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique :</p> <p>Documentation à l'intention des organes délibérants :</p> <p>Déclaration ministérielle sur le Plan d'action Asie-Pacifique sur les applications des techniques spatiales pour le développement durable (BO) (2018) (1)</p>	Voir ci-dessus

Sous-programme 7. Statistiques

Réalisations escomptées du secrétariat :

- a) Accroissement de la disponibilité et de l'utilisation de produits et de services statistiques de qualité et tenant compte de la dimension femmes-hommes aux fins du suivi et de l'examen à l'échelle régionale de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Documentation technique :

Portail de la CESAP consacré aux statistiques (1)	<i>Modification en</i> Portail de la CESAP consacré aux statistiques (2018, 2019) (2)	La mise à jour et la maintenance du portail étant un produit annuel, la quantité du produit doit être portée à deux (2).
---	--	--

<i>Produit inscrit au programme de travail pour la période biennale 2018-2019</i>	<i>Modification proposée</i>	<i>Justification</i>
Publications périodiques :	<i>Suppression</i>	<p>Le <i>Statistical Yearbook for Asia and the Pacific</i> comprend deux volets : les données statistiques et l'exposé analytique des tendances du développement. Étant donné que la version remodelée du portail de la CESAP consacré aux statistiques est régulièrement mise à jour à l'aide de cadres faciles à utiliser et à consulter, relatifs à la fois aux indicateurs génériques et aux indicateurs des objectifs de développement durable, le volet « données » de la publication est plus facilement accessible en ligne. Le temps consacré à la préparation de l'exposé analytique des tendances du développement du <i>Yearbook</i> pourra être mis à profit pour améliorer le Rapport Asie-Pacifique sur la base d'indicateurs concernant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.</p> <p>En concentrant le travail analytique sur une seule publication, à savoir le Rapport Asie-Pacifique sur la base d'indicateurs concernant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, on pourra approfondir l'analyse et donner un plus grand retentissement à la publication et, par conséquent, mieux obtenir la réalisation escomptée.</p>